

Dossier de presse Convergence francilienne dimanche 5 juin 2016



La Convergence : Une balade à vélo gratuite

La Convergence francilienne est une balade « manifestive » à vélo gratuite et ouverte à tous au départ de plusieurs dizaines de communes d'Ile-de-France.

Organisée par les Franciliens pour les Franciliens :

Cette balade colorée est organisée depuis 9 ans par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette en partenariat avec les associations de promotions du vélo urbain d'Ile-de-France, de la DVD de la ville de Paris, de la Région et de plusieurs communes franciliennes.

Pour fêter la petite reine :

Cet évènement rassemble plus de 3000 cyclistes de tous âges et de tous horizons à l'occasion de la fête nationale du vélo, dimanche 5 juin 2016.

Et parader dans les rues de la capitale dans l'objectif de :

Faire découvrir aux Franciliens qu'il est possible, aisé et agréable de parcourir certaines distances de banlieue à banlieue ou de banlieue à Paris et inversement.

Mettre en avant les avantages que revêt l'usage de la bicyclette : véhicule paisible, non polluant, non encombrant, non bruyant, générateur de bonne santé, économe en énergie, et néanmoins efficace.

Rappeler aux élus que les cyclistes franciliens existent et qu'ils sont demandeurs d'une politique cyclable ambitieuse : un maillage dense, des aménagements capacitaires et continus, la généralisation des doubles sens et des cédez le passage cycliste ! au feu, etc. En effet, la bicyclette est une solution concrète rapide à mettre en œuvre pour répondre efficacement aux besoins de mobilité des Franciliens, notamment en complément avec les transports en commun.

Nul n'est censé ignorer les avantages de la bicyclette, moyen de déplacement au quotidien :

Elle est un véhicule paisible, non polluant, non encombrant, non bruyant, générateur de bonne santé, économe en énergie, et néanmoins efficace.

Elle répond à plusieurs besoins : désencombrer les transports en commun, apaiser la circulation en ville, y améliorer le cadre de vie, rendre la rue aux enfants, favoriser les commerces de proximité, entretenir la santé des cyclistes et préserver celle des riverains.

Dimanche 5 juin 2016



Tous à vélo!

CONVERGENCE FRANCILIENNE



www.mdb-idf.org



MAIRIE DE PARIS 

 île de France



Le principe : des cortèges de cyclistes grossissent en se rapprochant de Paris où ils se rejoignent au cœur de Paris (Louvre-Rivoli) pour une parade finale qui les mènera vers 13 h 30 sur les pelouses des Invalides pour un piquenique géant.

Qui peut y participer ? Tout Francilien sachant faire du vélo. La participation est gratuite et ouverte à tous.

Le matériel : Votre vélo en état de marche, votre piquenique, un antivol de qualité, de la bonne humeur et une tenue colorée en fonction des parcours : orange pour la branche de Versailles, vert pour celle de Colombes, violet pour celle de la Villette, blanche pour celle de Vincennes et rouge pour celle d'Antony.

S'inscrire ? Pas nécessaire, il suffit de se rendre à l'heure au point de rendez-vous le plus proche de chez vous : les capitaines vous y accueilleront.

Comment rejoindre les rendez-vous et revenir de la fête ?

À vélo bien sûr, mais si vous habitez loin et ne pouvez partir tôt, et pour revenir sans fatigue, utilisez les transports en commun : le dimanche le transport des vélos est gratuit et sans restriction sur tous les trains RER et Transilien (chaque voyageur doit être muni d'un titre de transport ou d'un Pass Navigo). Profitez-en ! Si vous êtes nombreux, répartissez les vélos sur les plateformes des voitures en veillant à ne pas obstruer la circulation à l'intérieur du train.

Les couleurs des tenues permettront de se retrouver et de faire des cortèges de retours.

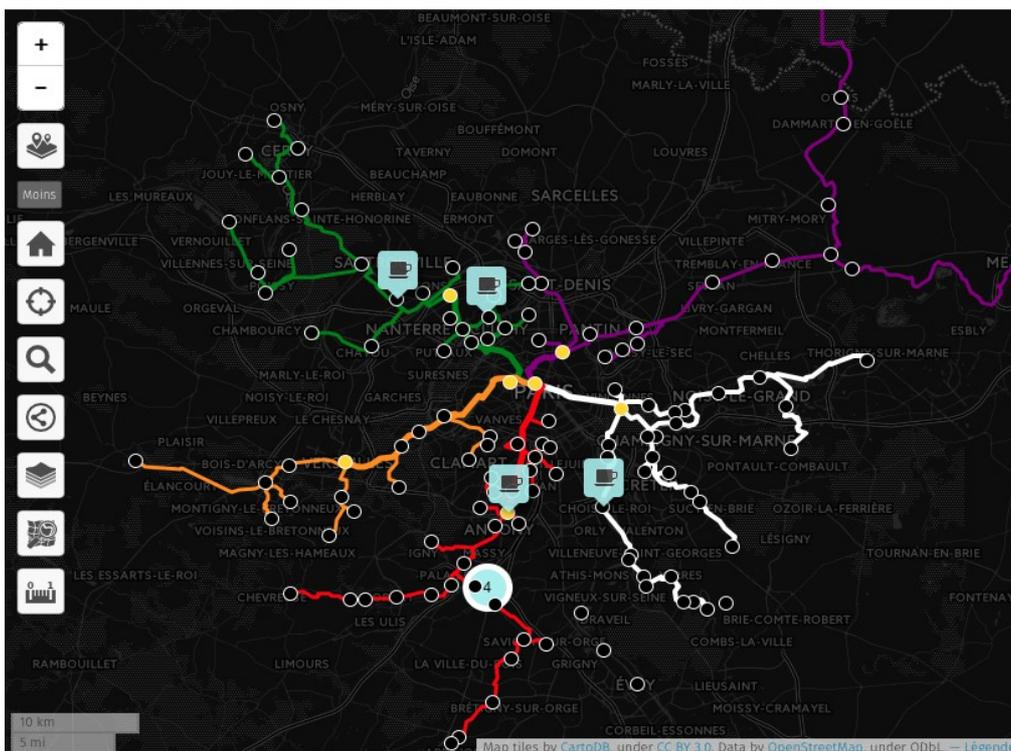
Le piquenique aux Invalides :

après l'effort, le réconfort ! Les pelouses vous sont réservées pour partager en toute convivialité les chefs d'œuvre culinaires que vous aurez préparés

Mais si j'habite Paris ?

Les Parisiens sont invités à rejoindre le point de départ d'un des parcours terminaux (Versailles, Vincennes, Antony, Colombes ou Saint-Denis), ou à se joindre à la partie parisienne des parcours.

cliquer sur les éléments de la carte (points de rendez-vous ou parcours) pour faire apparaître les informations



Mieux se Déplacer à Bicyclette, une association vigilante depuis 1974 :

Depuis 42 ans, l'association a pour but de développer l'usage de la bicyclette tant pour les déplacements que pour les loisirs. Elle compte 24 antennes, 6 vélo-écoles, 3 ateliers d'apprentissage à la réparation. Elle organise plus de 230 balades à vélo par an, 8 bourses aux vélos.

Les partenaires associatifs :

Les fédérations :

La FUB :

La FUB agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, par la mise en réseau des associations locales, la concertation avec les pouvoirs publics, et des campagnes de communication grand public. La FUB regroupe aujourd'hui plus de 190 associations de cyclistes urbains. Elle défend les intérêts de 3 millions de cyclistes quotidiens et 17 millions d'usagers réguliers.

Info : <http://www.fub.fr>

L'Heureux Cyclage :

L'Heureux Cyclage est le réseau des Ateliers vélo participatifs et solidaires. Il a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des « Ateliers vélo ». Les Ateliers vélo se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

Info : <https://www.heureux-cyclage.org>

L'AF3V :

L'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes entend **mobiliser les acteurs** publics pour obtenir la réalisation des projets inscrits au schéma national des VVV, dans les schémas régionaux, départementaux et locaux pour le développement du réseau national des véloroutes et des voies vertes.

Info : <http://www.af3v.org>

La FCDE :

La Fédération des Circulations Douces en Essonne pour objet de promouvoir les circulations douces dans le département de l'Essonne et œuvre pour obtenir une redistribution de la voirie en faveur des déplacements non motorisés.

Info : <http://www.circulationsdouces91.org>

Les associations franciliennes partenaires :

Liste non exhaustive :

| Partenaires | Site |
|---|---|
| ADEV Nord Seine et Marne | www.adev77.org |
| Allez-y à vélo 95 | http://ayav.valdoiseavelo.fr/ |
| Brasis Batucada | http://batucadas.fr |
| Colibris Massy | http://colibris-91.en-utopia.org |
| Cyclotranseurope | http://eurovelo3.fr/ |
| Dare Dare 91 | http://circulationsdouces91.org/infos_daredare.html |
| Dynamo Malakoff | http://www.dynamo-malakoff.org |
| EB2V Ensemble Bien Vivre à Villeparisis | http://villeparisis.fr/tag/ensemble-bien-vivre-a-villeparisis/ |
| Ensemble pour La Garenne | http://www.ensemblepouurlagarenne.com/author/ensemble-pour-la-garenne/ |

| Partenaires | Site |
|----------------------------------|---|
| Fontenay vélo | http://fontenayvelo.fubicy.org/ |
| Le Nez au Vent -Marolles en Brie | www.lenezauvent94.org |
| Les dérailleurs de Clamart | http://derailleursdeclamart.fr |
| Marne et Gondoire à vélo | https://marneetgondoireavelo.wordpress.com/ |
| OHCYCLO Montreuil | www.ohcyclo.org |
| Opti Vélo Chelles | http://www.optivelo.org |
| Partage ta rue 94 | https://partagetarue94.wordpress.com/ |
| Vélo Solidaire Cergy | http://www.velosolidaire.fr |
| Réseau vélo 78 | http://www.reseauvelo78.org |
| Soif de Bitume Massy | soifdebitume.wordpress.com |
| Sucy Environnement et Transition | http://www.set94.org |
| Un vélo qui roule 78 | http://unveloquiroule.fr/ |
| Vélo Buc | http://velobuc.free.fr/ |

Les antennes de MDB :

75 : MDB 13e.

91 : Vélyve L'Yerres à vélo, MDB CAPS à Vélo, MDB Massy.

92 : Antony à vélo, La ville à vélo (Vélizy Chaville), MDB Asnières, MDB Bois-Colombes, MDB Clichy à vélo, MDB Colombes à vélo, MDB Courbevoie, MDB Gennevilliers, MDB Montrouge, Vanves en Roue Libre.

93 : Vélo à Saint-Denis, MDB Est-Ensemble à vélo et l'Ilovelo Marne.

94 : MDB Place au vélo Alfortville, Val de Bièvre à vélo.

95 : MDB Vallée de Montmorency.

78 : MDB Seine Aval, MDB Vallée de Chevreuse, VéloSQY à Saint-Quentin en Yveline.

Info : www.mdb-idf.org

Les partenaires institutionnelles :

La ville de Paris :

La Ville de Paris a voté un ambitieux Plan Vélo en 2015, qui se fixe pour objectif de tripler le nombre de déplacements réalisés à vélo dans Paris d'ici 2020 pour atteindre 15%. Pour ce faire, la ville va investir 150 M€ au cours de cette mandature pour doubler le linéaire d'aménagements cyclables en créant 700 km supplémentaires, en poursuivant le développement d'une offre de stationnement avec la création de 10 000 places supplémentaires, et la mise en place de stationnement sécurisé, dans les gares, les stations de transport en commun, l'espace public et le bâti. Ce plan vélo doit aussi encourager la pratique du vélo, lever les différents freins à son usage et promouvoir une véritable culture vélo à travers des vélocoles, des ateliers de réparation, des animations et manifestations en tout genre en collaboration avec les acteurs associatifs du monde du vélo.

Info : <http://www.paris.fr/velo>

La Région :

La Région est le premier financeur du développement des transports en Île-de-France. Sa priorité : faciliter les déplacements et améliorer concrètement la mobilité de tous les Franciliens. Au travers du plan de déplacements urbains d'Île-de-France et de sa politique cyclable, la Région a confirmé son rôle d'acteur majeur et son ambition en matière de déplacements à vélo en maintenant son soutien aux projets d'infrastructures, mais aussi en appuyant le développement de services et d'outils de

communication et en renforçant son exigence en matière d'entretien des réseaux cyclables.

Lien vers le site de la Région : plateforme des aides régionales à destination des maîtres d'ouvrage d'opérations cyclables.

<http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/soutien-aux-experimentations-domaine-cyclable>

Lien vers le PDUIF en cours d'évaluation – défi modes actifs :

<http://www.pduif.fr/-Defis-3-4-Modes-actifs-.html>

Lien vers le site de l'IAU avec données sur le vélo et carte du réseau structurant régional existant et projeté sur lequel s'appuie la politique cyclable régionale :

<http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/mobilite-et-transports/modes-actifs/territoires-cyclables.html>

À noter que la Région devrait voter d'ici fin 2016 un nouveau Grand Plan Vélo, en vue de réaffirmer son ambition en faveur du vélo et d'actualiser les moyens de mise en œuvre.

Le contexte vélo pour aller plus loin :

Les nouveautés du Code de la route :

Le cédez le passage, cyclistes! au feu :

est une signalisation donnant la possibilité aux cyclistes, à un feu de circulation, de tourner à droite ou d'aller tout droit, ou de tourner à gauche alors que le feu est rouge tout en cédant le passage à tous les autres usagers.

Jusqu'à la modification du code de la route en 2015, ce n'était possible qu'aux intersections, mais la modification du code de la route de juillet 2015 le rend possible pour les passages piétons, les alternats de chantier, etc.

Info : <http://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article1281>

Les doubles sens cyclables :

Le double sens cycliste favorise le développement de la pratique du vélo en raccourcissant les distances à parcourir, en autorisant la traversée d'un quartier par les rues tranquilles, et en permettant à chaque cycliste habitant dans une rue à sens unique de rentrer chez lui sans devoir faire un important détour. Depuis le 1er janvier 2016, un décret le rend obligatoire dans les rues à 30km/h et moins.

<https://www.heureux-cyclage.org/non-les-double-sens-cyclables-ne.html>

<http://www.fub.fr/fub/actualites/fiche-fub-doubles-sens-cyclables>

L'indemnité kilométrique :

Depuis le 1er janvier 2016, une entreprise qui met, de façon facultative, à disposition de ses salariés des vélos, pour leurs déplacements domicile-lieu de travail, peut réduire du montant de son impôt sur les sociétés les frais générés par cette mise à disposition gratuite, dans la limite de 25 % des frais engagés pour l'achat ou l'entretien de la flotte de vélos, y compris s'ils sont électriques.

<http://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article1278>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032036463&categorieLien=id>

Le tout est dans le Plan d'action pour les Mobilités actives, le PAMA :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DP_-_Decret_PAMA_-_08-07-15.pdf

Le plan vélo parisien 2015 – 2020 :

<http://www.paris.fr/actualites/paris-se-dote-d-un-nouveau-plan-velo-2255>

Le Grand Paris, cyclable ? :

http://www.apur.org/sites/default/files/documents/paris_metropole_cyclable.pdf

<https://www.societedugrandparis.fr/question-reponse/1-y-a-t-il-des-amenagements-bus-et-pistes-cyclables-prevus-sur-la-rd-920-n20-entre-croix-de-berny-et-le-futur-antony-pole-gare-merci-2-en-cas-darret-de-orlyval-en-2021-comment-sera>

La semaine du vélo à l'école et au collège : du 30 mai au 3 juin 2016.

<http://eduscol.education.fr/semaine-du-velo/>

La semaine du développement durable : du 30 mai au 5 juin

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-semaine-europeenne-du-.html>